



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 14 mars 2016, le règlement suivant a été adopté et a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 11 mai 2016 :

- Règlement 2016-275 modifiant le règlement 2015-269 décrétant une dépense de 1 510 390 \$ et un emprunt de 1 510 390 \$ pour des travaux de chaussée sur le chemin St-Jacques entre le pont de la rivière Ouareau et la limite avec Village St-Pierre.

Ce règlement d'emprunt 2016-275 entre en vigueur le 14 juin 2016.

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

Donné à Crabtree ce, 14 juin 2016

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e),
Nom
....., secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **14 juin 2016** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **14 juin 2016**

Pierre Rondeau